Université Jean Monnet Saint-Étienne

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 22 novembre 2024 décide :

ACTE ADMINISTRATIF *Acte 119-2024*	DELIBERATION POUR AVIS
	Faculté de Droit - Subventions 2024/2025 pour les associations suivantes : • Association des étudiants juristes de St-Etienne • Association du Master Droits International, Européens et comparé (DIEC) • Association du Master Droit Public • Association du Master Justice Procès Procédure • Association du Collège de Droit • Association pour la diffusion universitaire des droits de l'homme • Association ALBIN • Association ORATORE.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative aux subventions 2024/2025 pour les associations suivantes concernant la Faculté de Droit :

- Association des étudiants juristes de St-Etienne
- Association du Master Droits International, Européens et comparé (DIEC)
- Association du Master Droit Public
- Association du Master Justice Procès Procédure
- Association du Collège de Droit
- Association pour la diffusion universitaire des droits de l'homme
- Association ALBIN
- Association ORATORE.

Document annexé.

A Saint Etienne le 26 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président à la Formation et aux

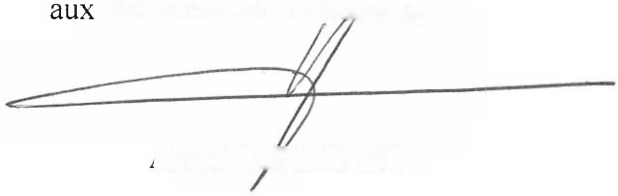

MEMBRES : 34 QUORUM : 17	REPRESENTES : 8	PRESENTS : 17

POUR : 24	CONTRE : 0	ABST : 1

FACULTÉ DE DROIT
SAINT-ÉTIENNE

DEMANDES DE SUBVENTIONS ETUDIANTES

Présentées lors du conseil de faculté du 18 novembre 2024

ASSOCIATIONS	MOTIFS	MONTANTS
AEJDL Association des étudiants juristes de St-Etienne W423001151	1 - Organisation café juridique, conférences, visites du TJ 2 - Achat d'un micro et d'un stabilisateur pour « JURIDICO »	**1 630,00** € **150,00** € **Soit total 1 780** €
AMDIEC Association du master droit européen et comparé W423014788	Concours Rousseau, trajets, logements pour 4 étudiants au Pays Bas, frais de routine (chocolats, bagages….)	**4 150,00 €**
AMDPSE Association du master droit public W423009432	Voyage à Paris, hébergement, frais annexes	**3 647,00 €**
JPP Association du master justice procès procédure W423014899	1 - Organisation procès fictif 2 - Voyage institutionnel à Paris	**574,78 €** **4450,00 €** **Soit total 5024,78 €**
ACDDUJM Association du collège de droit W423015036	Frais bureau, Pole cohésion, Pôle diffusion, site internet	**2 954,90 €**
DUDH Association pour la diffusion universitaire des droits de l'homme W423004155	Prise en charge de l'équipe du concours Cassin à Strasbourg	**1 100,00** €
ALBIN W691110032	Organisation d'une journée d'étude	**1 000,00** €
ORATORE W423006475	Concours plaidoirie frais fonctionnement	**3 500** €

FACULTÉ DE DROIT SAINT-ÉTIENNE

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE

Le Doyen,

EXTRAIT PROCES-VERBAL

Séance du 18 novembre 2024 du conseil de faculté

Demandes de subventions par 8 associations étudiantes :

Les membres du conseil présents ou représentés adoptent à l'unanimité l'octroi de ces 8 subventions détaillées dans le tableau joint.

B. BONNET